

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 14 OCTOBRE 2022

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée pour la fourniture et la pose de barrières bois le long de la voie verte les Jaussauds Manse
- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition de la société Attitude Bois Créations, 97 avenue Bernard Givaudan à Gap, est apparue comme économiquement et techniquement la plus intéressante pour la commune.

DECIDONS

Article 1 :

Il est conclu un marché à procédure adaptée avec la société Attitude Bois Créations pour la fourniture et la pose de barrières bois le long de la Voie verte Les Jaussauds-Manse.

Article 2 :

Le marché est conclu pour la Ville de Gap pour un montant global et forfaitaire de 6959,50 € HT et une durée de 6 mois.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général de la Ville de Gap, article 23.

Article 3 :

Monsieur le Directeur des Services Techniques et Monsieur le Directeur de la Voirie, des Espaces verts et des Cimetières sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 14 OCTOBRE 2022

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 26 OCT. 2022
Publié ou notifié le : 26 OCT. 2022



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes individuels
Numéro de l'acte :	D2022_10_387
Date de la décision :	2022-10-14 00:00:00+02
Objet :	Décision pour la fourniture et la pose de barrières bois le long de la voie verte les Jaussauds Manse
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20221014-D2022_10_387-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
005-210500617-20221014-D2022_10_387-AI-1-1_0.xml	text/xml	927
Nom original :		
D_11554.pdf	application/pdf	52265
Nom métier :		
99_AI-005-210500617-20221014-D2022_10_387-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	52265

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 octobre 2022 à 17h03min51s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 octobre 2022 à 17h03min51s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 octobre 2022 à 17h03min53s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 octobre 2022 à 17h04min04s	Reçu par le MI le 2022-10-26

